

DIPLÔME UNIVERSITAIRE INFIRMIER EN HYGIENE
Livret pédagogique
2025 - 2026

Responsable Pédagogique

Universitaire : Professeur Philippe BERTHELOT (Université Jean MONNET Saint Étienne)

Service universitaire de formation continue en santé

Formation Continue en santé – Faculté de Médecine de Saint-Etienne Campus Santé Innovations

10 rue de la Marandière 42270 Saint-Priest-en-Jarez

Tél : 04 77 42 14 08

E.mail : fcsante@univ-st-etienne.fr

Contact pédagogique

Nadine KHOUIDER, Cadre de santé hygiéniste

Tél : 04 78 86 52 50

E.mail : nadine.khouider@chu-lyon.fr

Votre parcours étudiant	3
Votre premier contact : le service de formation continue en santé	3
Votre première étape : l'aspect administratif.....	3
Votre inscription universitaire	3
La contractualisation de votre formation.....	3
Le paiement de la formation.....	3
Votre scolarité.....	4
L'assiduité et la présence	4
Les résultats et l'édition de diplôme	4
Objectifs de la formation.....	5
Objectif global de la formation.....	5
Objectifs pédagogiques.....	5
Objectifs spécifiques	5
Modalités pédagogiques	5
Programme.....	7
Module I - Infections nosocomiales (IN) et infections associées aux soins (IAS).....	7
Module II – Management, Pédagogie, Communication	7
Module III - Qualité - Gestion des risques	7
Module IV.....	7
(13.5 heures).....	7
Stage pratique de 4 semaines.....	7
Calendrier DUIH 2024/2025	8
Contrôle des connaissances	12
Dates à retenir*.....	13
Recommandations.....	14
Objectifs du mémoire	14
Taille du mémoire.....	14
Présentation.....	144
Consignes rédactionnelles	155
Envoi des mémoires.....	166
Soutenance des mémoires.....	166
Fiche projet mémoire.....	177
Grille d'évaluation du mémoire.....	200
Stage.....	22
Objectifs.....	222
Administrativement.....	233
Sites web utiles.....	266
Adresses des lieux d'enseignement	277
SAINT-ÉTIENNE	278
LYON	300

Votre parcours étudiant

Votre premier contact : le service de formation continue en santé

Notre service se situe au rez-de-chaussée (bureaux B45, B046, B049) de la Faculté de Médecine de Saint-Etienne sur le Campus Santé Innovations 10 rue de la Marandière – 42270 Saint-Priest-en-Jarez. Il est ouvert tous les jours de la semaine de 8 :30 à 12 :30 et de 13 :30 à 17 :00 (sauf le vendredi 16 :30).

Votre contact de référence sera via l'adresse : fcsante@univ-st-etienne.fr

Les personnes référentes vous seront présentées le premier jour de la formation.

Votre première étape : l'aspect administratif

Votre inscription universitaire

L'inscription à l'université se traduit par la délivrance d'une carte d'étudiant et d'un certificat de scolarité. Cette carte justifie votre inscription à un diplôme universitaire.

Elle comporte un numéro d'étudiant valable pour l'année universitaire. Elle vous sera demandée pour :

- Vous présenter aux examens
- Accéder aux emprunts d'ouvrages à la Bibliothèque Universitaire (2^{ème} étage faculté de médecine)

Lors de sa réception, nous vous invitons à être attentif à ce que les informations qui y figurent soient correctes.

Conservez votre carte et votre certificat de scolarité tout au long de la formation jusqu'à la délivrance du diplôme.

La contractualisation de votre formation

L'inscription à une formation se traduit par la signature d'un contrat de formation ou d'une convention de formation professionnelle précisant les conditions tarifaires et pédagogiques.

- Le contrat de formation s'adresse aux étudiants qui financent eux-mêmes leur formation. Le contrat est donc signé entre l'étudiant et l'Université Jean Monnet.

- La convention de formation est établie entre l'Université Jean Monnet et l'employeur ou l'organisme financeur de la formation.

La finalisation de cette contractualisation est une **condition obligatoire** à la finalisation de votre inscription universitaire.

Le paiement de la formation

Les échéances de paiement sont établies par le contrat ou la convention de formation.

Votre scolarité

Une bonne communication avec vous est nécessaire au bon déroulé de l'année de formation. C'est pourquoi nous vous invitons à nous transmettre tout changement de coordonnées téléphoniques, mail ou postales.

Il en va de même en cas de changement de situation professionnelle (démission, licenciement...) voire même personnelle (maternité, abandon de la formation...). Le Comité pédagogique est présent pour vous accompagner et proposer d'éventuelles solutions en cas de situations imprévues dans le cadre de votre formation.

L'assiduité et la présence

La présence aux journées de formation est **obligatoire** et l'**assiduité** constitue l'un des éléments nécessaires à la validation du diplôme.

Toute absence doit faire l'objet d'un justificatif (médical ou impératif de service) qui sera transmis au service de formation continue.

Vous devrez émarger sur la feuille de présence à chaque demi-journée de formation.

A partir de cet émargement, une attestation de présence est établie et vous sera envoyée par mail. Ce document est nécessaire dans le cas d'une prise en charge par l'employeur ou par un organisme financeur ; **vous avez l'obligation de transmettre au fur et à mesure ces attestations de présence au financeur**. Dans le cadre d'un financement par votre employeur, elles déclenchent également le remboursement des frais que vous avez avancés (déplacements, hôtel, repas...).

Les résultats et l'édition de diplôme

Tous les résultats vous seront communiqués par mail.

L'édition des diplômes est réalisée à la fin du 1er trimestre de chaque année civile. Dès leur réception, la gestionnaire en charge de votre formation vous transmettra par mail la procédure à suivre afin d'obtenir ce document. En cas de besoin urgent, nous pouvons éditer une attestation de réussite sur demande.

Objectifs de la formation

La spécificité de l'exercice des spécialistes en hygiène, prévention et contrôle de l'infection en milieu de soins est de gérer le risque infectieux pour prévenir les infections associées aux soins (IAS) et de contribuer à la maîtrise de la résistance aux anti-infectieux.

Les activités de l'infirmière ou de l'infirmier hygiéniste s'inscrivent dans le cadre du référentiel métier et compétences de la SF2H.

En collaboration avec les autres membres de l'équipe opérationnelle d'hygiène (EOH) ou équipe mobile d'hygiène (EMH), l'infirmier(e) en hygiène assume une fonction transversale au sein des établissements de santé et médico-sociaux.

Cette fonction s'articule autour de 2 axes :

- **Un axe technique d'expertise et de pratique** dans le domaine de la gestion du risque infectieux, notamment pour l'élaboration et la mise en place d'actions
- **Un axe managérial** pour contribuer à la coordination, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes d'actions, la formation des personnels de santé

Objectif global de la formation

Acquérir les compétences pour pouvoir participer, au sein d'une EOH ou EMH, à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins pour les usagers et le personnel, dans le cadre de la prévention et du contrôle de l'infection en milieux de soins.

Objectifs pédagogiques

Acquérir :

- les connaissances nécessaires à la prévention et la gestion du risque infectieux
- les méthodes et outils en communication et pédagogie
- les méthodes et outils adaptés à la promotion de la qualité, de l'évaluation et de la gestion de risques
- les principes de management d'un projet.

Objectifs spécifiques

- identifier, à partir d'une analyse de données, les niveaux de risque infectieux ou autres événements indésirables, les points critiques inhérents aux activités de soins et à leur environnement
- déterminer un programme de prévention et de gestion du risque infectieux
- proposer les actions d'amélioration à mettre en place
- mettre en œuvre une stratégie de changement efficace et l'évaluer.

Modalités pédagogiques

Le programme associe des cours magistraux, des études de cas, du travail personnel, ainsi qu'un travail de recherche par la rédaction et la soutenance d'un mémoire.

Un stage de **quatre semaines** en Équipe Opérationnelle d'Hygiène (structurée et représentative d'une activité large et diversifiée) est obligatoire dans un établissement de santé MCO (CH, CHU) ou EMH (EHPAD).

Les cours du Module 1 sont partagés avec les cours du DIU « Infectiologie et hygiène hospitalière » destinés à un public médical.

Le mixage d'étudiants de professions différentes est une des richesses de cette formation car le partage des responsabilités au sein d'une équipe d'hygiène est absolument indispensable pour la mise en place d'une politique efficace de prévention et de lutte contre les infections nosocomiales.

Nous sommes conscients que les disparités de niveaux de connaissances, peuvent rendre quelques modules d'accès plus difficiles aux infirmiers mais nous n'avons pas souhaité différencier les enseignements car il est important que les paramédicaux se basent sur les mêmes référentiels que les médecins pour asseoir leurs actions. Pour la microbiologie et l'antibiologie, nous proposons une remise à niveau des connaissances des IDE permettant de mieux tirer parti du module commun.

Programme

L'enseignement comporte 4 modules :

Module I - Infections nosocomiales (IN) et infections associées aux soins (IAS) (113 h)

- Aspects microbiologiques
- Épidémiologie des IN et surveillance
- Infectiologie I et II
- Désinfection, antiseptie et stérilisation
- Maîtrise des IN
- Politique de qualité et accréditation
- IN selon le terrain
- Environnement hospitalier
- IN des immunodéprimés
- Vaccination et prévention des IN
- Politique de qualité et de gestion des risques
- Microbiologie et antibiothérapie des IN
- Hygiène et qualité des soins infirmiers
- Rôle et missions de l'infirmier en hygiène hospitalière

Module II – Management, Pédagogie, Communication (90 h)

- Pédagogie
- Management – Organisation
- Communication
- Conduite de projet

Module III - Qualité - Gestion des risques (45 h)

- Qualité dans les établissements de santé et médico-sociaux
- Gestion des risques

Module IV

(13.5 heures)

- Méthodologie de la recherche et Recherche documentaire

Stage pratique de 4 semaines

Calendrier DUIH 2025/2026

Contrôle des connaissances

L'assiduité à la formation est requise pour être autorisé à se présenter aux examens.

Les contrôles des connaissances sont organisés en mai/juin, ils comprennent :

Module I : épreuve écrite de 2 heures avec documents, portant sur l'ensemble du programme du module.

Module II : épreuve écrite (dossier), organisée par l'institut de formation des cadres de santé de St Etienne.

Module III (qualité et gestion des risques) : épreuve écrite de 2 heures, avec possibilité de documents, portant sur l'ensemble du programme du module.

Les candidats ayant obtenu une note au moins égale à la moyenne dans chaque module sont autorisés à présenter leur travail de recherche.

Module IV : les candidats doivent rédiger un mémoire comprenant 30 à 40 pages dactylographiées et soutiennent celui-ci devant un jury (cf. les recommandations ci-après).

La moyenne des deux notes (mémoire écrit et soutenance orale) permet de valider le DU.

Une seule session de rattrapage pour l'examen est offerte aux candidats.

Dates à retenir*

Rentrée universitaire : **8 septembre 2025**

Retour des fiches projet mémoire : **5 janvier 2026**

Épreuve d'examen 1ère session : **5 mai 2026 M1 le matin, M3 l'AM**

Epreuve d'examen 2ème session : **9 juin 2026**

Date limite de fin de stage : **26 juin 2026**

Date retour des mémoires : **7 septembre 2026**

Soutenance des mémoires : **8 octobre 2026**

* Ces dates sont données à titre indicatif, des modifications peuvent intervenir durant l'année.

Recommandations

La préparation du mémoire et de la soutenance

Le travail de recherche est une démarche de réflexion, d'analyse et de synthèse. Il est un support pour l'évaluation des capacités de l'étudiant.

Une fiche projet présente brièvement le thème du mémoire, la problématique ainsi que les objectifs du travail. Elle est envoyée au Cpias afin d'être soumise au comité pédagogique. Cette fiche précise les coordonnées du directeur de mémoire.

Objectifs du mémoire

Permettre à l'étudiant de construire un travail de recherche dans le champ de la prévention et de la gestion du risque infectieux en établissement de santé, établissement médico-social ou médecine de ville, selon des méthodologies standardisées.

Mettre en œuvre des capacités d'analyse, de synthèse et de distanciation.

Mobiliser les apports des modules enseignés.

Taille du mémoire

Selon l'importance du travail et des informations qu'il est utile de rapporter pour sa compréhension, le mémoire peut comporter entre 30 à 40 pages (hors annexes et bibliographie).

Présentation

Le mémoire comportera les éléments suivants (la présentation est disponible en format Word sur la page du site Internet du Cpias)

Sur la première de couverture :

1. Le titre et sa traduction en anglais. Ce titre doit être informatif sur le domaine et la problématique précise étudiés, et éventuellement sur le résultat principal du travail de fin d'études
2. Le nom du rédacteur
3. Le nom du directeur de mémoire

Sur la quatrième de couverture :

1. Dix mots-clés au maximum, en français et en anglais
2. Un résumé français présentant les objectifs de l'étude, la méthode, les principaux résultats, les conclusions et enfin les conséquences théoriques ou pratiques du travail.

Plan

Le texte du mémoire lui-même est structuré en chapitres dans l'ordre suivant :

1. Contexte
 - Situations d'appel dans le cadre de la pratique professionnelle (raisons du choix)
 - Objectifs principaux et secondaires
 - Identification d'une question de départ
 - Plan du travail (développement des thèmes abordés)

2. Cadre de référence théorique
 - Présentation du cadre théorique et/ou réglementaire et /ou conceptuel, (définitions...), données épidémiologiques
3. Etude de terrain
 - Présentation des objectifs et de la méthodologie retenue
 - Présentation des résultats
4. Exploitation des résultats
 - Analyse et discussion des résultats (analyse à partir des références théoriques)
 - Définition d'un programme d'actions
5. Conclusion
 - Synthèse du travail réalisé

Consignes rédactionnelles

La liste des abréviations et leur signification, les remerciements éventuels précisant les aides techniques, les soutiens matériels ou financiers, l'accueil d'un stage, etc.... sont placés en début d'ouvrage.

Les noms de micro-organismes devront respecter la nomenclature usuelle : en minuscules pour l'appellation courante (exemple : staphylocoques), en italiques pour l'appellation latine avec majuscule pour le genre et minuscule pour le nom d'espèce (ex : *Staphylococcus aureus* ou *S. aureus*). Il est possible d'utiliser sp. ou spp. (pluriel) pour l'espèce.

Pour les médicaments, produits, matériels, il faut préférer quand cela est possible le nom générique (DCI) au nom commercial. En cas de nom commercial, ajouter le sigle®, et entre parenthèses le nom et adresse du laboratoire/firme.

Les références bibliographiques obligatoirement rappelées dans le texte en bas de page (numéro entre parenthèses), classées par ordre d'apparition, devront être rédigées en respectant la présentation ci-dessous, avec les abréviations usuelles pour les titres de revues et figurées dans la bibliographie.

- Pour un article : nom et initial du prénom de l'auteur, titre de l'article, nom de la revue, année de publication, volume, n° de la revue, pages début et fin
Klimowski LL, Rostcin C, Cumming KM, *et al.* An outbreak of invasive *aspergillosis* among allogenic bone marrow transplants: a case-control study. Infect control Hosp Epidemiol 1989 ; 10(2) : 250-260.

- Pour un livre ou chapitre de livre : nom et initial du prénom de l'auteur du chapitre, titre du chapitre, auteur du livre, titre du livre, ville d'édition, éditeur, année d'édition, pages début et fin

Freimuth F. Diagnostic des infections virales graves. In : Nitenberg & Cordonnier. Les infections graves en onco-hématologie. Paris, Masson, 1990, 148-163.

Tous les auteurs (jusqu'à 3 noms) doivent être cités avec l'initiale du prénom. Au-delà de trois, remplacer les auteurs supplémentaires par la mention "*et al*".

Les communications personnelles et données non publiées ne seront pas incluses dans les listes bibliographiques, mais citées dans le texte, entre parenthèses avec la mention "non publié".

Les tableaux, figures et illustrations nécessaires seront placés dans le corps du texte et doivent être rappelés dans le texte ; ils devront comporter une légende : Tableau III - Place des ...ou bien Figure 3 – Place des ...

Police : choisir les plus lisibles : Times New Roman, Arial, Helvetica, Book Antiqua.
Taille de la police pour les paragraphes : caractères 12 et pour les titres : caractères 14 ou 16.

L'interligne est de 1,5.

La pagination commence à partir de l'introduction jusqu'à la conclusion (n'inclut pas la page de garde).

Envoi des mémoires

Les 2 exemplaires en version papier sont à transmettre avant **le 8 septembre 2025** :

à la Faculté de Médecine - Campus Santé Innovations - Service Formation Continue - 10 rue de la Marandière - 42270 Saint- Priest-en-Jarez.

Mail : fcsante@univ-st-etienne.fr

Ainsi qu'un exemplaire format pdf à l'attention de :

nadine.khouider@chu-lyon.fr

Soutenance des mémoires

Les étudiants soutiennent les mémoires devant un jury composé de deux à trois professionnels : un professionnel hygiéniste, un membre du comité pédagogique, un professeur d'université (ou MCU) de la spécialité.

Fiche projet mémoire

à renvoyer au CPias ARA avant le 05/01/2026

email : nadine.khouider@chu-lyon.fr

NOM DE NAISSANCE SUIVI DU NOM MARITAL : _____

PRÉNOM : _____

Année de présentation du mémoire : _____

Choix de la thématique (objet d'étude) _____

Situations d'appel et contexte de la situation :

Question de départ :

Identification de votre cadre méthodologique

Objectifs : _____

Méthode(s) envisagée(s)

Directeur de mémoire

(Il est obligatoire de choisir un directeur de mémoire, praticien ou cadre de santé, travaillant en hygiène hospitalière)

Nom- Prénom : _____

Profession : _____

Adresse du directeur de mémoire :

Tél. et courriel : _____

Université Jean MONNET - Saint-Étienne
CPIas ARA

TITRE DU MÉMOIRE (en français) :
Titre du mémoire en anglais

NOM et PRÉNOM du CANDIDAT

Mémoire présenté en vue de l'obtention du

DIPLOME D'UNIVERSITE
INFIRMIER EN HYGIENE

Directeur de mémoire :

Octobre 2025

UNIVERSITÉ Jean MONNET - Saint-Étienne
CPias ARA
Octobre 2025

NOM et PRÉNOM du CANDIDAT

TITRE DU MÉMOIRE

RÉSUMÉ

MOTS CLEFS

En français :

En anglais :

Grille d'évaluation du mémoire

ÉVALUATION DE L'ÉCRIT	NIVEAUX				COMMENTAIRES
	1	2	3	4	
<p>☞ L'étudiant identifie une question de départ à partir de données recueillies</p> <ul style="list-style-type: none"> . Description du contexte, des situations d'appel . Identifie un questionnement professionnel . Cerne une question de départ en hygiène et définit l'objectif du travail 					
<p>☞ Détermine une méthodologie de recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> . Mobilise un cadre de références théoriques (concepts et contexte) . Se situe par rapport à ses connaissances . Mobilise les expériences vécues au cours de la formation . Mobilise les connaissances acquises pour éclairer une situation professionnelle . Formalise une problématique . Présente la méthodologie d'enquête . Mobilise les personnes ressources et les réseaux 					
<p>☞ Exploite et analyse les recueils de données en lien avec les référentiels, les recommandations...</p> <ul style="list-style-type: none"> . Présente les résultats et les limites de son étude 					
<p>☞ Détermine un programme de prévention et de gestion des risques infectieux</p> <ul style="list-style-type: none"> . Propose des actions correctives prioritaires 					
<p>☞ Rédige la mise en œuvre d'une stratégie de changement efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Propose un plan de communication en intégrant la démarche qualité 					
<p>☞ Rédige un programme d'évaluation de sa stratégie</p> <ul style="list-style-type: none"> . En intégrant la démarche dans une approche de la gestion du risque 					
<p>☞ Présente son travail de manière claire, aérée, agréable</p> <ul style="list-style-type: none"> . S'appuie sur des références bibliographiques . Rédige dans un souci de lisibilité (style, orthographe) . Structure et articule les différents chapitres . Respecte les normes exigées . Travail dactylographié, personnel de 30 à 40 pages . Normes documentaires 					

EVALUATION DE L'ORAL	NIVEAUX				COMMENTAIRES
	1	2	3	4	
☞ L'étudiant					
. Présente les résultats de son travail					
. Identifie le cheminement et les points essentiels de l'écrit					
. Porte un regard critique sur son travail : identifie les points forts et les points faibles					
. Apporte des éléments nouveaux et enrichit sa réflexion					
. Argumente ses idées					
. S'exprime de façon claire et audible					
. Utilise des supports qui facilitent la compréhension de l'exposé					
. Prend en compte les interventions du jury					
. Respecte le temps imparti (15 minutes) pour la présentation du travail et les échanges avec le jury (10 minutes)					

LÉGENDE

NIVEAU : 1 - Non atteint

NIVEAU : 2 - Insuffisamment atteint

NIVEAU : 3 - Atteint partiellement

NIVEAU : 4 - Atteint

Stage

La durée du stage est de 4 semaines. Il est possible de l'effectuer en 2 quinzaines, avec l'accord de l'employeur et de l'équipe recevant l'étudiant.

Le stage a pour objet essentiel d'assurer l'application et/ou le perfectionnement des connaissances théoriques ou pratiques pour la maîtrise des connaissances dans le domaine la prévention et la gestion du risque infectieux.

Objectifs

Ces objectifs prendront en compte les demandes spécifiques de l'étudiant.

- Repérer, au sein d'une **équipe opérationnelle d'hygiène (EOH)** ou **équipe mobile d'hygiène (EMH)**, les fonctions et missions des différents professionnels
- Comprendre la fonction transversale de l'infirmière hygiéniste
- Mobiliser les connaissances acquises durant la formation

☞ **Découvrir la structure et ses missions dans la politique de prévention des Infections Associées aux soins et dans la gestion des risques.**

☞ **Repérer la fonction et les missions de l'EOH/EMH**

- Repérer le rôle et les actions des différents membres de l'équipe
- Identifier le travail réalisé en collaboration avec les différents partenaires et/ou instances, ainsi que les personnes ressources et les réseaux
- Comprendre les principes de management d'un projet hospitalier en termes de prévention, d'éducation, d'information des personnels de santé en hygiène hospitalière
- Identifier les différents modes de recherche documentaire pour répondre à une problématique

☞ **Comprendre les missions de l'IDE en hygiène**

- Explorer le champ professionnel de l'infirmier en fonction transversale
- Observer les modes de relations managériales et comportementales au sein d'une équipe et d'un établissement
- Percevoir les forces et les limites de la fonction

Mener une réflexion personnelle, un questionnement et une analyse afin d'évoluer vers un positionnement professionnel.

☞ **Développer des compétences méthodologiques aux travers de différentes actions**

- L'étudiant pourra participer (liste non exhaustive) :
- à l'élaboration d'un document, d'une procédure,
 - à des actions sur le terrain,
 - à la conduite d'une réunion,
 - à la conduite d'un projet,
 - à la gestion d'un groupe de travail...

Administrativement

Deux documents sont nécessaires à la validation de votre stage :

1- La convention de stage

Elle vous sera transmise par mail en amont de la réalisation du stage. Elle a pour objet de régler les rapports entre les cocontractants à propos de la période de stage passée dans l'établissement d'accueil. Elle est **à remplir par l'étudiant et à signer** par :

1. Directeur de l'établissement d'accueil du lieu de stage
2. Le (la) stagiaire
3. L'Université

Une fois signée, cette convention est envoyée au :

Service de Formation Continue en Santé à l'adresse mail suivante :

fcsante@univ-st-etienne.fr

Le service de formation se chargera de la signature pour l'Université.

Le service de formation continue gardera un exemplaire et renverra à l'étudiant 2 exemplaires à transmettre à :

1. Directeur de l'établissement d'accueil (lieu de stage)
2. L'étudiant gardera un exemplaire

2 – L'appréciation de stage

A la fin de votre stage, l'équipe d'accueil complétera l'appréciation de stage ci-dessous et vous devrez la transmettre scannée à l'adresse suivante fcsante@univ-st-etienne.fr

Diplôme d'université Infirmier en hygiène Appréciation de stage

OBJECTIF GENERAL

Identifier les principales missions d'une équipe opérationnelle en hygiène (EOH) et participer à ses activités

Nom :

Prénom :

L'étudiant est capable de :	Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis	Non évalué	Observations
Identifier les missions de l'infirmier hygiéniste et du praticien au sein de l'EOH de l'établissement					
Participer à une démarche qualité pour l'évaluation du risque infectieux dans un service ou un établissement					
Développer ses connaissances en méthodologie d'enquête épidémiologique sur le terrain					
Savoir exploiter des documents professionnels					
Rédiger un document type protocole de soins, affiche d'information, rapport...					
Participer aux missions de formation et d'information auprès des équipes de soins					
Préparer et animer une action de formation continue					
Préparer et animer une réunion de travail					
Se positionner en tant futur infirmier hygiéniste (savoir être)					

OBJECTIFS DU STAGE DE L'ETUDIANT à formaliser avec le stagiaire, en tenant compte des possibilités du service durant la période de stage

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

COMMENTAIRES :

.....

.....

.....

.....

.....

Nom : Prénom :

Appréciation de stage DU INFIRMIER EN HYGIENE 2024/2025

Lieu du stage :

Dates du stage :

Nom du responsable du stage :

Validation du stage :

Oui

Non

Appréciations du responsable :

SIGNATURE DU RESPONSABLE et CACHET

À retourner dès la fin du stage par mail :

Formation Continue en santé : fcsante@univ-st-etienne.fr

Sites web utiles

Organismes français

RéPias : <https://www.preventioninfection.fr> Site National des CPias : <http://www.cpias.fr>
CPias Ara : <http://www.cpias-auvergnerrhonealpes.fr> ProdHybase : <http://www.prodhybase.fr>

Ministère des Solidarités et de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr> HAS (Haute Autorité de Santé) : <http://www.has-sante.fr>

Santé Publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr> HCSP (Haut Conseil de Santé Publique) : <http://www.hcsp.fr>

COREB (Coordination opérationnelle Risque Epidémique et Biologique) : <https://www.coreb.infectiologie.com>

Sociétés savantes françaises

SF2H (Société Française d'Hygiène Hospitalière) : <https://www.sf2h.net> SFSP (Société Française de Santé Publique) : <https://sfsp.fr/>

SFAR (Société Française d'Anesthésie Réanimation) : <https://sfar.org> SFED (Société Française d'Endoscopie Digestive) : <https://www.sfed.org> SFGG (Société Française de Gériatrie et de gérontologie) : <https://sfgg.org>

SFM (Société Française de Microbiologie) : <https://www.sfm-microbiologie.org> SPILF (Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française) : <http://www.infectiologie.com/site/index.php>

Organismes étrangers

APIC (Association for Professionals in Infection Control and Epidemiology USA) : <http://www.apic.org/> CDC (Centers for Disease Control USA) : <http://www.cdc.gov/cdc.htm>

SHEA (Society for Healthcare Epidemiology of America) : <http://www.shea-online.org> HIS (Hospital Infection Society UK) : <http://www.his.org.uk/>

ECDC (European Centre for Disease Prevention and Control): <https://www.ecdc.europa.eu>

Adresses des lieux d'enseignement

SAINT-ÉTIENNE

1- Votre logement

Notre campus est situé au nord de St Etienne sur le site du CHU et à environ 30 mn de la gare via le tramway.

Vous trouverez la liste des hébergements stéphanois en suivant ce lien : <https://www.saint-etienne-hors-cadre.fr/sorganiser/dormir/>

2- Vos déplacements

Notre adresse :

Faculté de médecine de Saint Etienne Campus Santé Innovations

10, rue de la Marandière 42270 Saint Priest en Jarez <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/faculte-de-medecine.html>

3- La restauration sur le site

Vous aurez accès au point chaud du CROUS : A l'intérieur de la Faculté de Médecine Au rez-de-chaussée du bâtiment principal.

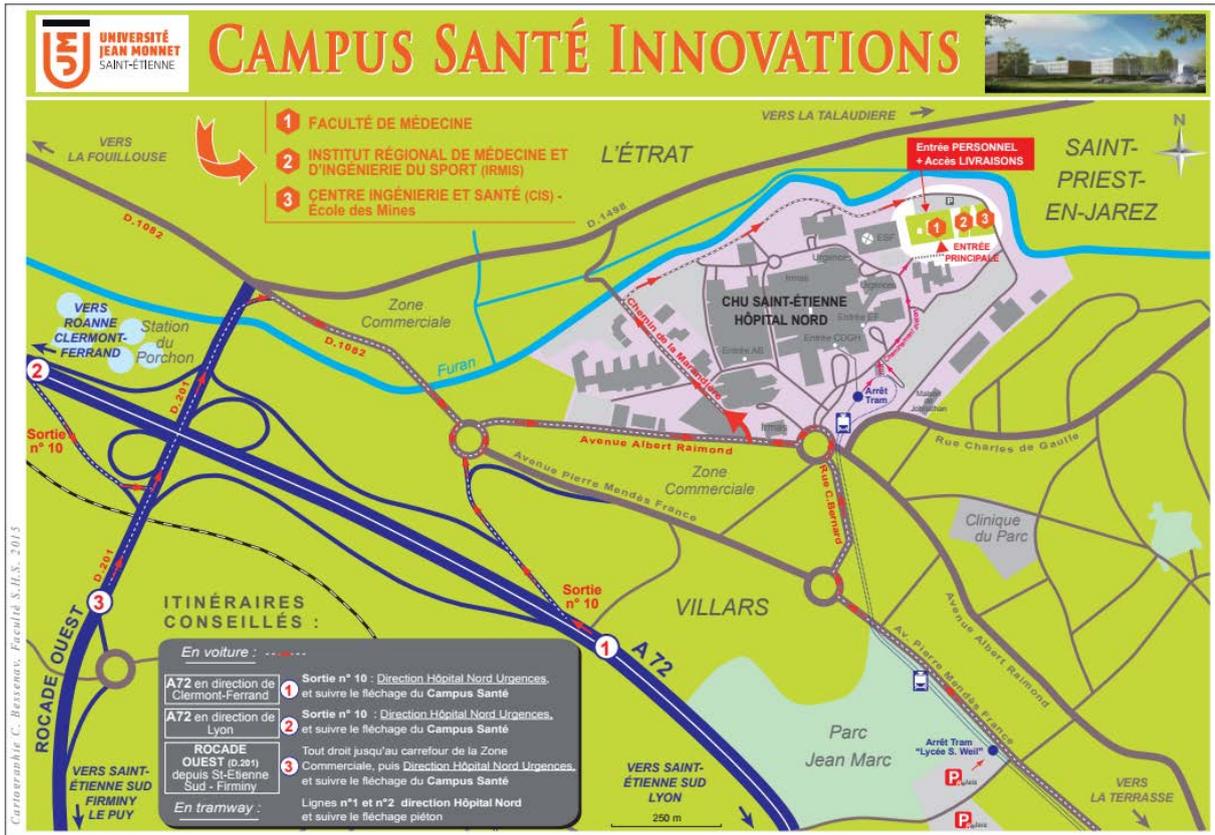
Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 14h30

Mode de Paiement unique : Carte Bleue (présenter la carte étudiant pour justifier de votre statut)

Les points de restauration à l'extérieur du Campus santé Innovations :

Boulangerie du rond-point de l'hôpital « Aux Délices du Fournil » : petite restauration. Du lundi au samedi de 6h00 à 19h30

Supermarché Intermarché Ratarieux du lundi au samedi de 6h00 à 14h00 à 20h30 et le dimanche de 8h30 à 20h30.



Les parking étant payants et très convoités, nous vous conseillons de privilégier sur place les transports en commun (www.reseau-stas.fr) et pourquoi pas le transport respectueux de l'environnement : le vélo (www.velivert.fr)!



Institut de formation des cadres de santé de Saint-Etienne

IFCS - CHU de Saint-Etienne Hôpital Bellevue - Pavillon 16 - Hôpital Bellevue
25 boulevard Pasteur - 42100 Saint-Étienne
Tél : 04 77 12 78 17
Fax : 04 77 12 04 63
Mail : ifcs@chu-st-etienne.fr

Pavillon 16 : tout de suite en entrant à gauche, bâtiment avec escalier métallique extérieur. Pour se garer : en entrant continuer tout droit jusqu'à l'esplanade.

<http://www.chu-st-etienne.fr/EnseignementFormation/Instituts/IFCS/defaultIFCS.asp>

L'**IFCS** est desservi par **la STAS**, le réseau de transport en commun de la ville de Saint- Etienne.

Repas midi :

- Au self du CHU : ticket à acheter sur le site, à la Recette, entre 10h et 14h (ticket de caisse remis à chaque passage pour remboursement.
- Dans l'un des trois restaurants à proximité (attention aux délais de service),
- Office IFCS (équipé avec réfrigérateur, micro-onde ...) mis à disposition.

Transports :

Pour nous rejoindre en voiture :

- Depuis Lyon, prendre Firminy – Le Puy, sortie Bellevue, au rond-point descendre le boulevard.
- Depuis Clermont-Ferrand, prendre Firminy – Le Puy, sortie Solaure, descendre jusqu'au rond-point, puis descendre le boulevard.

Pour nous rejoindre depuis la gare SNCF de Chateaucieux :

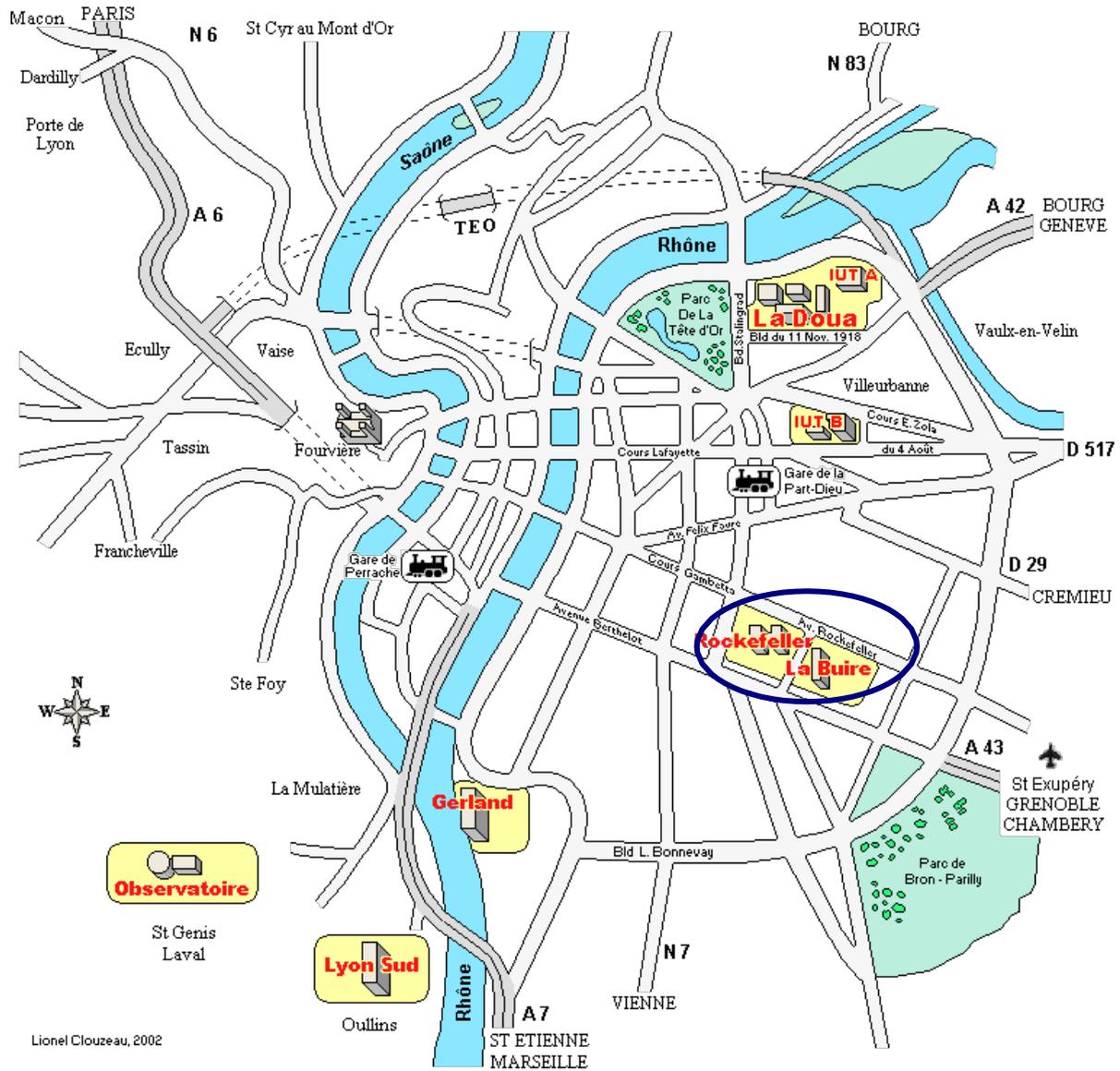
- **Tramway** : ligne T1 - Solaure / Hôpital nord : arrêt Hôpital Bellevue.
- **Bus** : ligne n° 7 - Bellevue / Michon arrêt Bellevue, puis monter à pieds jusqu'à l'IFCS (3mn).



LYON

Université Claude Bernard Lyon 1

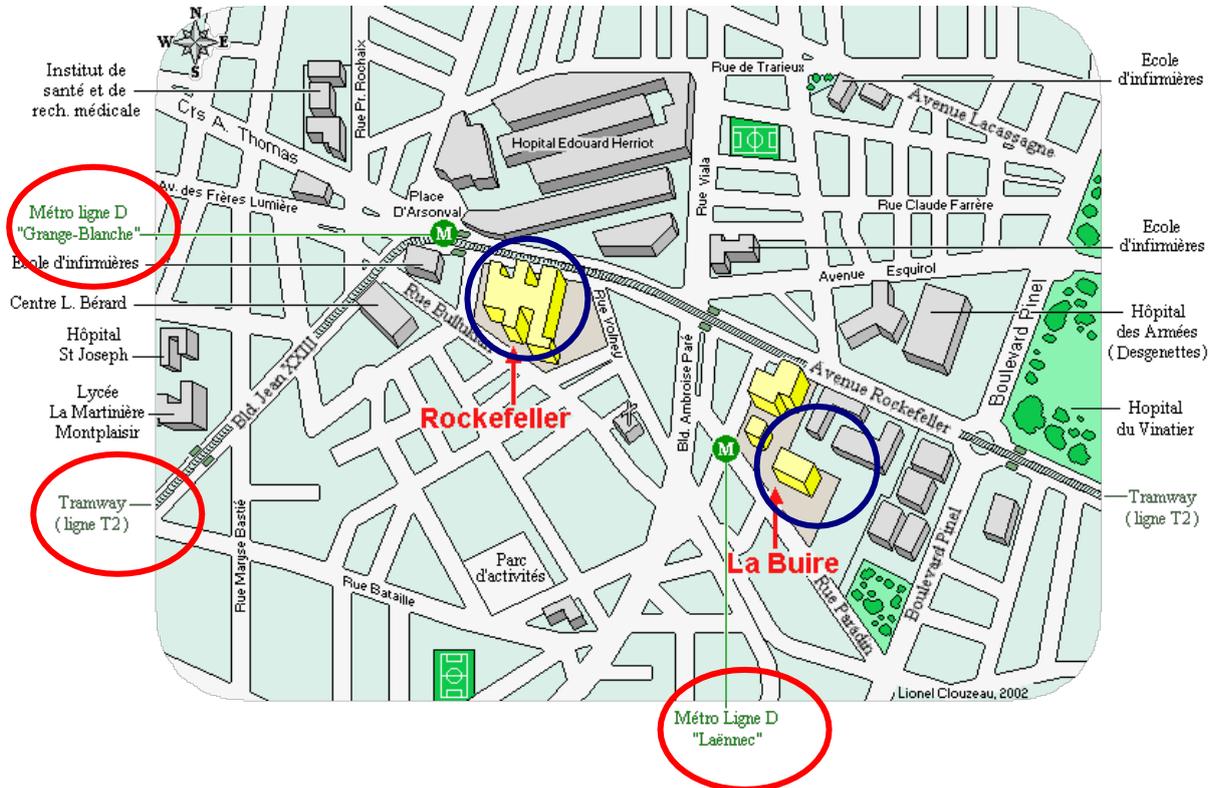
<http://www.univ-lyon1.fr/hd/univ/index.htm>



DOMAINE ROCKEFELLER

8, avenue Rockefeller
69373 LYON CEDEX 08
Tél. : 04.78.77.70.00

Possibilité de déjeuner sur place : cafétéria.



Transports en commun :

La ville de LYON dispose d'un large réseau de transport en commun.

Plusieurs lignes de bus et de tramways sont à disposition afin de desservir le centre-ville ainsi que l'agglomération. Vous pouvez ainsi vous déplacer vers n'importe quel site très facilement.

Métro TCL :

LIGNE D station GRANGE BLANCHE ou LAENNEC

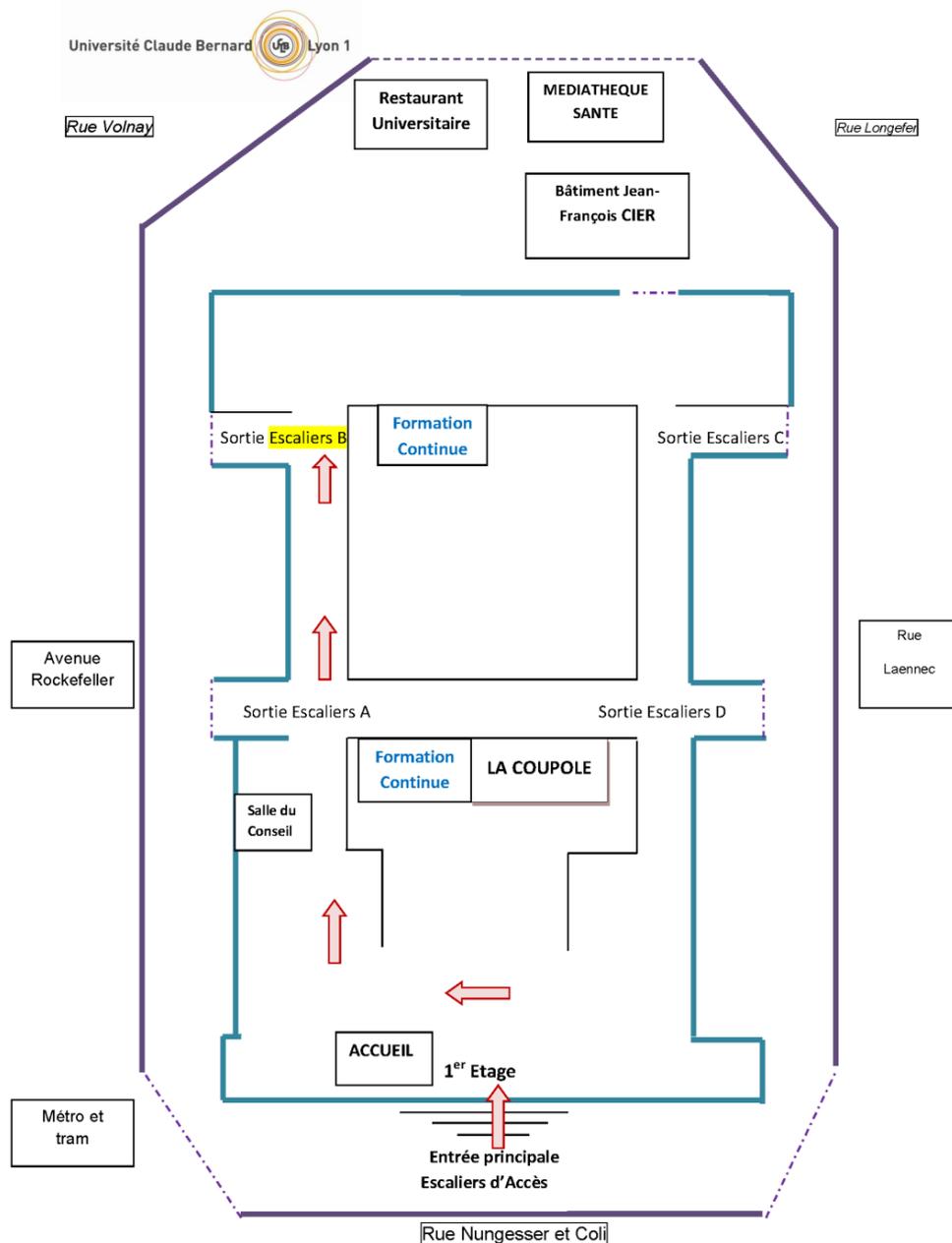
Tramway :

Ligne T2 station GRANGE BLANCHE ou ROCKEFELLER

Bus

Station GRANGE BLANCHE

9, 28, 34, 38, 79



➔ Accès à la salle IML 2B par le Bâtiment principal. Traverser par le couloir de gauche, prendre l'escalier B et monter au 2^{ème} étage

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1 – 8 avenue Rockefeller 69008 LYON

Comment trouver ma salle ?

- La 1^{ère} lettre= le site
R= Rockefeller et L= Laennec
- La 2^{ème} lettre= l'escalier / le couloir
- Le 1^{er} chiffre= l'étage

Exemples

RAH-205 = Rockefeller – Couloir AH – 2^{ème} étage

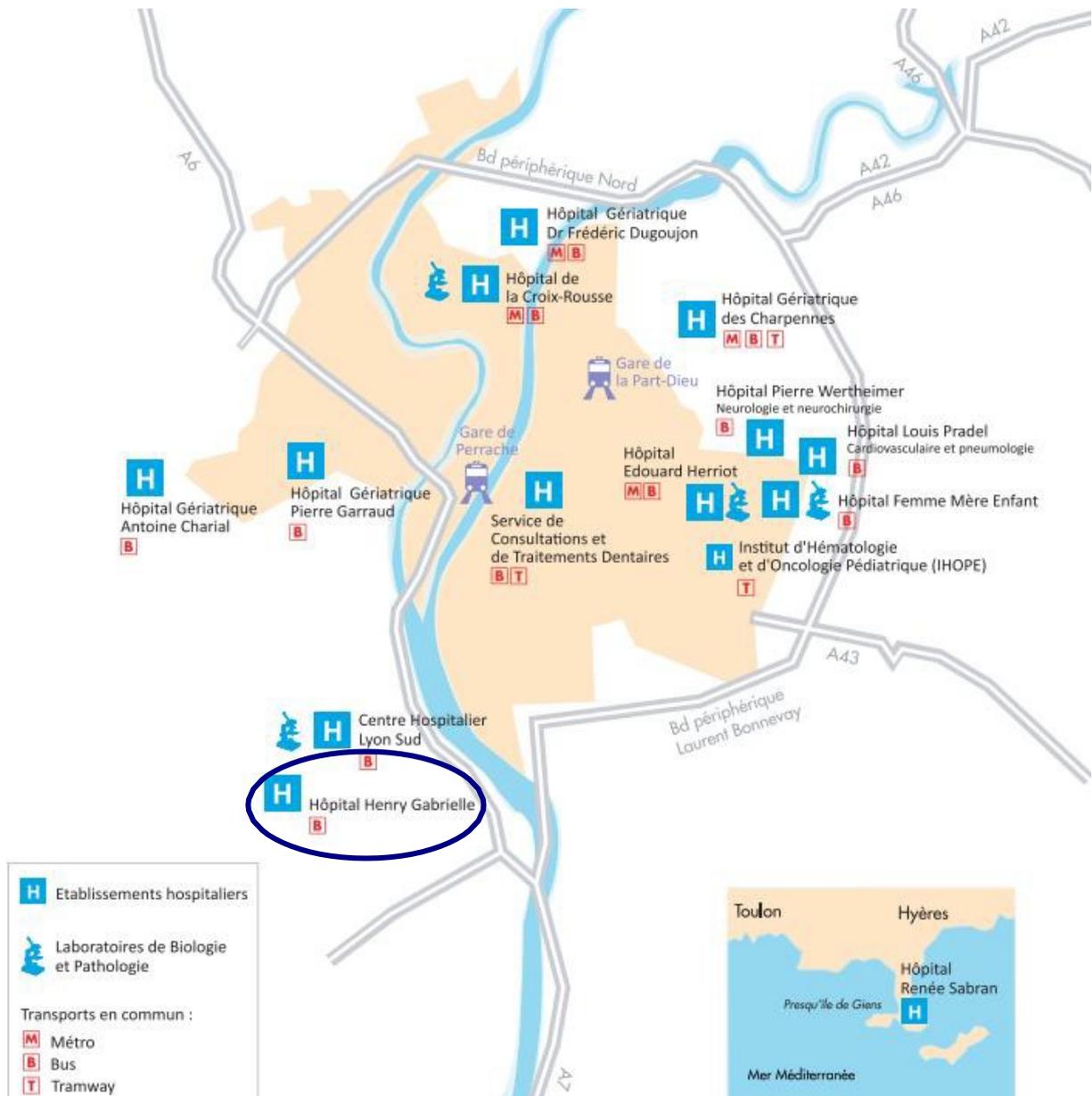
LF110 = Laennec – Couloir/Escalier F – 1^{er} étage

HOPITAL HENRY GABRIELLE

Villa Alice

20, route de Vourles 69230 SAINT GENIS LAVAL Tél. : 04.78.86.49.49

Possibilité de déjeuner : centre commercial Auchan St Genis 2, centre-ville de St Genis Laval, relais H de l'hôpital.



Transports en commun : Bus C10 – 17
Stationnement gratuit